

Axes de travail :

Présentation du projet Natura 2000 à l'aide du document 1.

Relever les différents pays partenaires de la France pour ce projet grâce aux documents 2 et 6.

Tenter d'expliquer pourquoi les pays de l'Est européen sont impliqués dans la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées françaises.

A partir des documents 4 et 6, relever dans un tableau à trois colonnes : les acteurs concernés par la »zone ours « dans les Pyrénées, leurs opinions respectives et les arguments correspondants.

À CONSTRUIRE ET À PRÉSERVER

Document 5

Un exemple d'association en faveur de l'ours des Pyrénées

a) But : Contribuer au développement durable des Pyrénées centrales : c'est cette association qui a favorisé les premières réintroductions d'ours dans les Pyrénées et qui mène des actions de développement et de valorisation de l'environnement grâce à l'image de l'ours et à son label de qualité « Pays de l'ours ». Ainsi, plusieurs professionnels (aubergistes, guides, artisans de toutes sortes, apiculteurs...) ont adhéré à l'ADET et bénéficient de ce label (ils s'engagent à créer des produits de qualité et à respecter l'environnement...).



Logo de Pays de l'ours – ADET, association pour le développement durable des Pyrénées centrales, www.paysdelours.com

<http://membres.lycos.fr/leoursou/OURS/asso.htm>

b) Communiqué de l'ADET-Pays de l'ours

Grâce aux mesures favorisées par l'État [...], les éleveurs peuvent embaucher des bergers, s'équiper de chiens de protection, de radiotéléphones, bénéficier de transports par hélicoptère et de l'aide de bergers itinérants [...]. L'ours reste une cause marginale de dégâts du bétail, de l'ordre de 1% des pertes globales. Les chiens divagants, les maladies, les accidents, les vols, les phénomènes climatiques et les autres prédateurs (renards, corbeaux, sangliers...) sont responsables des 99% restants.

www.paysdelours.com, 9 août 2005.

VOCABULAIRE

Biodiversité : variété des espèces, de leurs formes de vie et de leurs influences sur l'environnement.

Développement durable : exploitation des ressources nécessaires à une société en veillant à sauvegarder les besoins des générations futures.

Directive : décision de l'Union européenne obligatoire que chaque État membre peut appliquer comme il le souhaite.

Environnement : milieu comprenant le paysage naturel ou créé par l'homme.

Gel des terres : arrêt ou blocage des activités sur un territoire.

Indemnisation : compensation financière.

Label de qualité : étiquette ou marque garantissant l'origine et la qualité d'un produit.

Sommet : réunion de chefs d'État et de gouvernement.

Document 6

Le droit européen : une affirmation progressive

L'une des conditions de l'entrée de dix nouveaux pays au sein de l'Union européenne était de respecter le droit européen. En matière d'environnement, le réseau Natura 2000 a fait l'objet de toutes les attentions, les engagements des nouveaux membres dépassent les attentes [...]. Cependant, avec 80% des ours et des lynx européens, les anciens pays de l'Est jonglent entre poursuite des traditions de chasse et écologie. L'Europe, elle, ne se prononce pas. Pour l'instant !

La revue nationale de la chasse, août 2005.

